



25^{ans}

COVABAR | AGIR BLEU!

RAPPORT ANNUEL 2025|2026

LE COVABAR REMERCIÉ SES PARTENAIRES

Québec 

Canada 

ROBVQ

Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

longueuil



VILLE DE
**SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU**

CONSERVATION
DE LA NATURE 

Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois



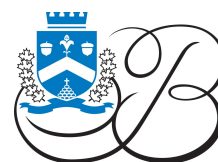
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Montérégie

L'Union des producteurs agricoles


CHAMBLY

SAINT-BRUNO
de Montarville



Boucherville



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU



Municipalité de
Saint-Alexandre



MRC du
**Haut
Richelieu**

Vague d'histoire, flots d'opportunités

**Fondation
Rivières**



MRC de
**Marguerite-
D'Youville**

Marina
Vieux-Beauvil

CONTENU

- 2 Partenaires et commanditaires
- 3 Table des matières
- 4 Le COVABAR en quelques mots
- 6 Message du président
- 7 Message du directeur général
- 9 Conseil d'administration
- 10 Rapport d'activités de la gouvernance
- 11 Synthèse des activités de la Table de concertation
- 13 Plan directeur de l'eau et dossiers environnementaux
- 14 Participation des membres et du conseil d'administration et de l'équipe du COVABAR
- 19 Le COVABAR entreprend
- 21 Le COVABAR informe et éduque
- 23 Le COVABAR communique et informe
- 25 L'équipe du COVABAR
- 26 Le COVABAR occupe le territoire

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

806 rue Richelieu
Beloeil (Québec)
J3G 4P6

450-446-8030

info@covabar.qc.ca
www.covabar.qc.ca

Facebook @lecovabar
Linkedin @ Covabar-OBV Richelieu Zone Saint-Laurent

LE COVABAR EN QUELQUES MOTS

Entreprise d'économie sociale (OBNL) reconnue par le gouvernement du Québec, dans le cadre de la Politique nationale de l'eau, adoptée en 2002 et selon la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant leur protection (2009), le mandat du COVABAR consiste à mettre en place la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans une démarche de développement durable pour l'ensemble du territoire du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent.

LE COVABAR DANS LE TEMPS

1988

À l'origine : Comité de mise en valeur de la vallée du Richelieu (CMVVR), à vocation récréotouristique

2000

Redéploiement en organisation de bassin versant (OBV) : Le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)

2009

Ajout de la zone Saint-Laurent / de Brossard à Sorel-Tracy

2012

Le COVABAR intègre ces deux territoires sous l'effigie OBV Richelieu / Saint-Laurent. Acceptation par le gouvernement du Québec du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Richelieu

2016

Acceptation par le MDDELCC (maintenant le ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques) du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent.

2018

Nouvel engagement de l'État québécois auprès des OBV avec une augmentation des ressources budgétaires sur les trois prochaines années

2025

Novembre 2025 marque le 25^e anniversaire de la création légale du COVABAR OBV Richelieu/zone Saint-Laurent

COMITÉ DECONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU

L'année 2025-2026 est la première année de mise en œuvre concrète du nouveau Plan Directeur de l'Eau 2024-2034, officiellement approuvé en juin 2026.

Cette année a été marquée par le renforcement de la mobilisation des acteurs avec entre autres, la création officielle de la nouvelle Table de Concertation et le premier suivi des objectifs du Plan Directeur de l'Eau.

Approche privilégiée

Les actions et interventions du COVABAR, tout en favorisant la concertation et la valorisation, s'inscrivent dans un cadre visant à :

- Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau (PDE), d'en promouvoir et coordonner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation pour chacun de ses territoires.
- Sensibiliser, informer et éduquer les décideurs, les citoyens et tous les utilisateurs de l'eau sur l'importance de préserver une eau de qualité afin que ceux-ci modifient graduellement leurs comportements et habitudes de vie.
- Promouvoir et mettre en œuvre la mise en valeur des cours d'eau et l'usage responsable de la ressource eau.

LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour mon premier mot du président du COVABAR. Depuis les débuts de notre organisme de bassin versant, j'ai toujours eu un grand intérêt pour les activités de gestion intégrée de l'eau de notre territoire.

À titre de producteur agricole et de maire de Saint-Mathieu-de-Beloeil, je suis aux premières loges pour constater la priorité que représente l'eau pour nos communautés. Ayant déjà siégé quelques années au sein du conseil d'administration, c'est donc avec joie, que j'avais répondu à l'invitation du président et fondateur Hubert Chamberland de réintégrer le conseil d'administration du COVABAR, il y a plus d'un an.

C'est aussi avec honneur et engagement que j'ai succédé à Hubert à titre de président. Je profite de ce moment pour le remercier de ses 30 années et plus d'engagement pour la gestion de l'eau. Oui, le COVABAR a 25 ans, mais avant sa fondation officielle, il y a eu au moins 5 ans de consultations, de réflexions, de concertation et de passage à l'action pour y arriver. Hubert avait également présidé la tournée provinciale qui avait précédé l'avènement des organismes de bassin versants.

La démarche « Écosommet » en 1995 et 1996 a mené une vaste tournée de consultations publiques à travers les 15 régions administratives du Québec. L'eau et la gestion par bassin versant figuraient parmi les priorités majeures ressorties de ces consultations. La démarche a culminé avec le Sommet de mai 1996 et la publication du Plan d'action vers un développement durable (1997), posant les jalons de la concertation régionale sur l'eau. C'est dans cette foulée qu'Hubert, alors président du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie a organisé à l'hiver 1998, les ateliers « Au fil de l'eau ». Ces journées de consultation locale et régionales portaient sur les rivières de la Montérégie.

Cette tournée d'ateliers a permis d'ancrer le consensus citoyen et multipartite en faveur de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, menant directement à la création de comités pilotes comme le COVABAR, puis au Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) dont Hubert a été le premier président et membre fondateur.

C'est là, une courte présentation des actions d'Hubert pour l'environnement et la gestion de l'eau, mais je croyais important de le rappeler, et d'offrir au nom de tous les acteurs de l'eau de notre bassin versant, nos plus sincères remerciements et notre gratitude à notre ami Hubert Chamberland. Merci Hubert. Désireux de poursuivre son implication, c'est avec enthousiasme que nous avons créé le poste de président Ex-officio pour pouvoir bénéficier de son expérience.

C'est pourquoi, vous comprendrez que poursuivre la mission du fondateur du COVABAR revêt pour moi un défi engageant, mais agréable. La dernière année s'est déroulée sous le signe de la continuité et des défis constants soumis à un organisme comme le nôtre pour assurer sa pérennité.

Nous avons lancé les travaux de notre nouvelle Table de concertation distincte du Conseil d'administration qui a pour mission de supporter l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de notre Plan directeur de l'Eau (PDE) qui a été approuvé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour la période 2024 à 2034. Réunissant des représentants issus des secteurs municipal, économique, communautaire et autochtone, la Table de concertation est le mécanisme formel de gouvernance visant à assurer la planification intégrée de la gestion de l'eau pour notre territoire d'intervention. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes qui ont accepté d'en faire partie et d'y contribuer par leur expertise,

Devenu avec le temps une entreprise d'économie sociale, le COVABAR doit maintenir un esprit entrepreneurial et solliciter des mandats qui nous permettent de maintenir le meilleur niveau de service possible en vertu des moyens qui nous sont dévolus par nos bailleurs de fonds. De plus, il m'apparaît évident que le gouvernement du Québec devra augmenter le budget alloué au fonctionnement des OBV. Depuis 8 ans, nous devons travailler avec la même enveloppe budgétaire alors que les demandes des ministères en matière de suivi des actions et de reddition de comptes augmentent sans cesse. Mettant de plus en plus de pression sur l'administration au lieu de nous permettre de mener des actions de terrain concrètes en lien avec notre Plan directeur de l'eau (PDE). Pour arriver à relever ces défis quotidiens, nous pouvons compter sur une équipe professionnelle et motivée sous la direction de notre directeur général Sylvain Lapointe. Nous les remercions sincèrement de leur engagement afin de poursuivre la mission essentielle de notre organisme de bassin versant qui consiste toujours, rappelons-nous, à la protection et la mise en valeur de notre ressource eau, essentielle à la qualité de vie de nos écosystèmes et des citoyennes et citoyens qui y vivent!

Je tiens, par ailleurs, à remercier Mme Anne-Laure Carat, qui a mené à bien la révision de notre PDE pour son adoption par le MELCCFP, ainsi que Mme Élisabeth Roy, qui a participé activement à la mise en place de notre nouvelle Table de concertation. Au moment, d'écrire ces lignes, elles nous ont quitté, une, pour de nouveaux défis et l'autre, pour un retour aux études.

À la lecture de ce rapport annuel, vous serez en mesure de constater tout ce que notre équipe réalise dans une année.

Finalement, je tiens à souligner la collaboration continue de tous les membres du conseil d'administration et à les remercier de leur confiance et de leur engagement envers le COVABAR.

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Tel l'eau de notre magnifique rivière Richelieu et notre majestueux fleuve Saint-Laurent, qui sont l'empreinte de notre territoire, le temps coule et s'écoule plus rapidement que l'on ne le voudrait. Je signe déjà mon 5e « Mot du directeur général » pour notre rapport annuel.

Nombre d'événements ont ponctué cette période agréable où les défis se sont succédés et ont forgé notre quotidien.

En premier lieu, je tiens à saluer, notre président, maintenant ex-officio, Hubert Chamberland. Comme l'a bien résumé notre président Normand Teasdale, Hubert a considérablement contribué à la mise en place des organismes de bassin versant (OBV) au Québec, et de facto, à celle du COVABAR au cœur de la Montérégie. J'ai eu la chance d'être parmi ses premiers complices, alors que nous siégeons tous deux au défunt Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM). Lui à titre de président du Conseil régional de l'Environnement de la Montérégie et moi, à titre de président de Loisir et Sport Montérégie et maire de Marieville.

À cette époque, la notion de concertation régionale prenait tout son essence, et les différents conseils régionaux de la Montérégie avaient un pouvoir d'influence réel sur les décisions qui contribuaient au développement d'une Montérégie en recherche constante de son identité et qui s'émancipait. Il faut aussi avouer que l'État était à ce moment partie prenante et promoteur de la concertation régionale.

C'est pourquoi, l'arrivée de la gestion intégrée de l'eau par la concertation promue par le mandat des OBV s'inscrivait dans l'ensemble de la démarche de développement régional qui se manifestait à cette période.

Ce rappel, est pour bien campé le rôle important qu'a eu Hubert dans la mise en place de la gestion intégrée de l'eau au Québec et en Montérégie. Je m'estime chanceux d'avoir pu prendre part à cet avènement sous son leadership, et je l'en remercie.

Dans cette dernière année, nous avons reconstitué notre Table de concertation afin qu'elle soit distincte de notre conseil d'administration. La réalité de notre territoire et le grand nombre d'acteurs de l'eau qui y œuvrent, contribuent à multiplier les défis de communiquer une vision globale pour notre bassin versant. C'est pourquoi, les efforts et les ressources nécessaires y seront affectées afin que l'on puisse progressivement bâtir une culture de la concertation au sein de notre territoire.

Une autre réalisation est l'approbation de notre nouveau Plan directeur de l'eau (PDE) par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Cet aboutissement a été rendu possible grâce à la collaboration des acteurs de l'eau qui ont participé à différents sondages et ateliers de validation afin de prioriser les enjeux et les éléments du plan d'action du PDE. Nous les remercions de leur apport ainsi que les membres du conseil d'administration qui étaient à ce moment le cœur de la Table de concertation. Nous manifestons aussi notre reconnaissance à Anne-Laure Carat, notre coordonnatrice du PDE, qui a chapeauté toute la révision du PDE. Nos remerciements aussi à Élisabeth Roy, qui à titre de chargée de projet en mobilisation a contribué à la remise en place de notre Table de concertation. Au moment, d'écrire ces lignes, elles ont quitté le COVABAR pour un nouveau défi professionnel pour Anne-Laure et un retour aux études pour Élisabeth. Nous leur souhaitons une agréable continuation.

Cette dernière année a aussi vu l'aboutissement du Plan Richelieu qui est issu du « Programme d'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable » (PEPPSEP) du gouvernement du Québec. Ce plan réunit les 10 installations de filtration d'eau qui puisent leur eau potable dans la rivière Richelieu de Lacolle à Sorel. Grâce à un fonds constitué par les municipalités, la COVABAR participera aux activités du plan pour la protection de la rivière Richelieu, qui rappelons-le est la source d'eau potable de plus de 300 000 personnes en Montérégie. La réalisation du Plan Richelieu a été coordonnée par Anne-Laure Carat secondée par Gabrielle Fortin.

Sur le plan de la sensibilisation, le COVABAR, sous la gouverne de Coralie Godon, a poursuivi son programme de patrouille pour la protection du chevalier cuirré et participé à plusieurs activités sur le territoire avec nos kiosques d'information.

Pour maintenir sa notoriété et assurer une communication continue avec nos différents publics, le COVABAR optimise ses ressources avec Francis Dionne afin d'être présent sur les réseaux sociaux, publier notre infolettre « La Dépêche » et maintenir un site internet à jour et pertinent.

Notre division « Chantier » a été aussi très active en multipliant les projets de plantation, d'agroenvironnement et de luttes aux espèces exotiques envahissantes. Depuis plusieurs années, avec le soutien financier de la Fondation de la biodiversité et de la Faune du Québec et le MELCCFP, le COVABAR contribue ardemment au contrôle de la châtaigne d'eau dans les rivières du Sud, l'Acadie et Richelieu. Ces travaux sont coordonnés par Aurélie Lapierre, appuyé par Jacques St-Jean. La réalisation de ces travaux est une source importante de revenus et nous permet de consolider notre notoriété sur le territoire.

Ce qui m'amène en cette année électorale à souligner le sous-financement chronique des OBV. Depuis 8 ans, les OBV n'ont reçu aucune augmentation de leur budget de base, ni même une indexation. Un manque à gagner que l'on peut aisément évaluer à près de 60 000,00\$. Nous souhaitons qu'un prochain gouvernement prenne en considération les besoins des OBV qui varient en fonction de la spécificité et de la réalité de chacun des territoires que nous desservons.

La prochaine année nous verra réclamer une meilleure reconnaissance de la part de l'État. Aussi, nous souhaitons qu'une vision globale de la gestion de l'eau soit développée par le gouvernement du Québec. Les changements climatiques, la révision des schémas d'aménagement et de développement des MRC, l'intégration des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) seront des éléments qui continueront de solliciter nos ressources. Et, en ce sens, il faudrait que l'État du Québec reconnaisse qu'il y a un prix à payer pour ces expertises partagées.

Bien sûr, pour faire face à ces défis le COVABAR répondra présent afin de collaborer avec nos partenaires régionaux.

À la lecture de ce bilan, vous comprendrez que tout cela ne peut se faire seul. En conclusion, j'adresse mes remerciements à notre président Normand Teasdale et aux membres du conseil d'administration pour leur appui et leur confiance.

Je salue aussi la vive collaboration et l'engagement soutenu de notre équipe permanente ainsi que de nos employés saisonniers qui viennent participer à la mission du COVABAR. Finalement, je remercie tous nos partenaires financiers institutionnels et gouvernementaux sans qui nous ne pourrions assumer notre mission pour Agir Bleu.

Sylvain Lapointe, directeur général

 **COVABAR** | AGIR BLEU!

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026

Président

Normand Teasdale

Hubert Chamberland

Président ex-officio

Comité exécutif

Gabriel Ducharme

Vice-président à la régie interne et secrétaire corporatif (fin de mandat en octobre 2025)

Claude Gauthier

Vice-président aux affaires internationales et secrétaire corporatif (décembre 2025)

Jean-Pierre Binda

Vice-président administration gestion et trésorier

Conseil d'administration

Annie Chartrand

1^{ère} Vice-présidente sensibilisation et éducation

Jocelyne G. Deswarte

Vice-présidente aux affaires municipales

Kim Méthot, administratrice

Bruno Gattuso, administrateur

Sylvie Charbonneau, administratrice



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA GOUVERNANCE

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle du COVABAR pour l'année financière 2024-2025 s'est tenue le mercredi 5 novembre 2024, à 19h00, à la salle des Chevaliers de Colomb de Marieville, 245 rue Ouellette, Marieville.

Conseil d'administration (CA), comité exécutif (CE) et Table de concertation (TC)

9 juillet 2025. Première rencontre de la Table de concertation pour les élections

9 octobre 2025, CA

5 novembre 2025, CA

17 décembre 2025, CA

10 mars 2026, CA

Par ailleurs, des réunions informelles ont été tenues avec des administrateurs et des courriels de compte-rendu de la direction générale ont été transmis aux membres du conseil d'administration pour leur faire part des opérations de l'organisation au cours du dernier exercice. Notez que pour faciliter la participation des membres bénévoles du CA, toutes les réunions sont offertes et tenues en mode hybride.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE LA TABLE DE CONCERTATION (2024–2026)

1. Présentation de la Table de concertation

La Table de concertation du bassin versant de la rivière Richelieu / zone Saint-Laurent, mise en place en 2025, constitue un mécanisme formel de gouvernance visant à assurer la planification intégrée de la gestion de l'eau. Elle réunit des représentants issus des secteurs municipal, communautaire, économique ainsi que des communautés autochtones.

La Table a pour mandat d'élaborer, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi du Plan directeur de l'eau (PDE). Les représentants ont la responsabilité de transmettre à la Table les besoins, intérêts, visions et préoccupations des acteurs qu'ils représentent, afin de soutenir une coordination cohérente de la ressource en eau à l'échelle du territoire.

2. Activités de mobilisation et de consultation (2024–2025)

Rencontres d'information (décembre 2024 – janvier 2025)

Des séances d'information ont été tenues dans les différentes sous-régions du bassin versant. Elles visaient à présenter la création de la Table de concertation et à mobiliser des acteurs intéressés à y siéger.

Sondage territorial (avril 2025)

Un sondage a été partagé aux acteurs de l'eau du territoire afin de répertorier les actions réalisées, celles en cours de réalisation et les perspectives d'action.

Atelier de mobilisation (avril 2025)

Un atelier a été organisé afin de recenser les actions réalisées et en cours de réalisation en matière de gestion de l'eau. Les travaux issus de cette activité ont permis de produire une première ébauche du Plan d'action associé au Plan Directeur de l'Eau.

3. Gouvernance et représentativité

Élection des représentants (9 juillet 2025)

La première élection des représentants de la Table s'est tenue le 9 juillet 2025. Sur les 48 sièges disponibles, 25 ont été pourvus.

Ajustements et complétude de la composition (2025–2026)

Des ajustements ont été effectués au cours de l'année :

- Remplacement de M. Pierre Bachand par M. Philippe Martin (UPA Roussillon)
- Période de recrutement additionnelle (août à octobre 2025) : 9 sièges supplémentaires pourvus
- Remplacement en mars 2026 de M. Julien Pagé par M. Stéphane Bisailon (UPA Montérégie)
- Départ de Mme Mireille Labranche (Usages et activités touristiques) en mai 2026

Au terme de ces ajustements, la Table compte 33 membres.



4. Rencontres officielles de la Table (2025–2026)

Première rencontre officielle (20 novembre 2025)

Cette rencontre a permis de réunir l'ensemble des membres nouvellement élus et de présenter les fondements de la gouvernance de la Table : mandat, objectifs, rôles et responsabilités des représentants.

Rencontres individuelles (janvier – février 2026)

Des rencontres individuelles ont été tenues avec les représentants disponibles afin d'assurer une mise à niveau en prévision de la prochaine rencontre officielle.

Deuxième rencontre officielle (24 mars 2026)

Cette rencontre avait pour objectif de prioriser les actions prédéfinies pour la mise en œuvre du PDE. À la suite de l'atelier, un sondage a été transmis aux représentants afin de finaliser la priorisation des actions dans les cinq catégories de problématiques. Ces travaux ont permis d'établir une liste officielle d'actions prioritaires à mettre en œuvre.

5. Synthèse générale

Entre 2024 et 2026, la Table de concertation a consolidé ses bases organisationnelles, structuré sa gouvernance, mobilisé les acteurs du territoire et amorcé la planification opérationnelle du PDE. Les activités menées ont permis :

- d'assurer une représentativité élargie des secteurs concernés ;
- de documenter les actions existantes et les besoins du territoire ;
- de définir une première liste d'actions prioritaires pour la mise en œuvre du PDE.

La Table poursuivra ses travaux au cours de l'année 2026 afin de soutenir la coordination des actions et le suivi des engagements du PDE.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le Plan directeur de l'eau (PDE) est une planification territoriale stratégique d'une zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV).

Cet outil de planification présente les priorités définies de manière concertée par les acteurs de l'eau du territoire et les objectifs qu'ils souhaitent atteindre pour la conservation durable des ressources en eau afin de consolider les usages actuels et futurs.

Le PDE permet de cibler les efforts à mettre en œuvre collectivement pour préserver les ressources en eau sur le bassin versant, où les usages d'un secteur peuvent avoir une incidence sur les usages d'un autre.

Le Plan directeur de l'eau 2024-2034 priorise cinq problématiques liées à la gestion de l'eau sur notre territoire pour lesquelles ont été définis des orientations et des objectifs stratégiques à atteindre.

Les actions et les projets réalisés sur le territoire répondent aux 5 catégories de problématiques priorisées :

- Mauvaise qualité de l'eau
- Érosion des berges
- Dégradation et/ou destruction des milieux humides et hydriques
- Présence d'une espèce exotique envahissante
- Conflits d'usages

De nombreux outils complémentaires accompagnent le PDE:

- Les fiches diagnostiques des cinq problématiques priorisées
- La stratégie de mobilisation
- Le plan d'action

Bonification de la stratégie de mobilisation des acteurs de l'eau

La stratégie de mobilisation, préalablement déposée en 2023, a été bonifiée et déposée par le COVABAR en avril 2025. Cette bonification concerne le passage à l'action pour favoriser la mise en œuvre du PDE incluant la création d'une nouvelle table de concertation représentative et équilibrée.

Mise à jour du plan de suivi des Objectifs

Le plan de suivi des objectifs a fait l'objet d'une mise à jour à travers la complétude de certaines données de référence.

Bonification du plan d'action du PDE

Le premier plan d'action du PDE 2024-2025 des acteurs a été déposé en avril 2025 et a été bonifié tout au long de l'année 2025-2026 notamment lors des différentes rencontres de la Table de Concertation et lors du suivi des objectifs du PDE.

Prise en compte des commentaires issus de la consultation interministérielle

L'ensemble des commentaires reçus lors de la consultation auprès des différents ministères a été pris en compte en septembre 2025.

Suivi des Objectifs du PDE

Le premier suivi des objectifs du PDE a été réalisé par l'envoi en novembre 2025 d'un sondage à l'ensemble des acteurs du territoire, leur demandant quels objectifs ils avaient réalisés au cours de l'année précédente.

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE DU COVABAR

Maintenir des relations étroites avec nos partenaires et les différentes instances qui sollicitent le COVABAR, demande que le président, les membres du Conseil d'administration, le directeur général et les membres de l'équipe du COVABAR participent à des représentations, à des présentations publiques, à des conférences de presse, et des événements thématiques. Ces participations contribuent à la notoriété de l'organisation et sont alignées sur la promotion et la mise en oeuvre de notre Plan directeur de l'eau (PDE). Les modes hybrides et virtuels ont été préconisés pour des questions pratiques, et le retour des rencontres en présentiel est le bienvenu.

Avril 2025

- Comité technique Plan climat MRC de la Vallée-du-Richelieu (MRCVR)
- Dévoilement Gala Lumina, Chambre de commerce et d'industrie de la Vallée-du-Richelieu- Rouville (CCIVRR).
- Plan de conservation des milieux naturels de la ville de Saint-sur-Richelieu.
- Comité révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC des Jardins-de-Napierville (MRCJDN)
- Débat électoral CCIVRR- Élections fédérales
- Comité Santé de la MRC du Haut-Richelieu (MRCHR)
- Comité Alus de la Montérégie
- Comité de coordination de la Route Bleue

Mai 2025

- Comité de développement durable et de l'environnement de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. (CEDD)
- Forum de la Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent et de Montréal (TCRHSLM)

Juin 2025

- Journée de l'eau à Saint-Blaise) de la MRCHR
- Journée de la pêche (Club Richelieu) Saint-Jean-sur-Richelieu
- Comité de développement durable et de l'environnement de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (CEDD)

Juillet 2025

- Concertation, Conseil régional de l'environnement de la Montérégie pour les propositions d'aires protégées
- Table de concertation en agroenvironnement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour la Montérégie

Septembre 2025

- Rencontre de la Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent et de Montréal (TCRHSLM)
- Comité de suivi PDZA de la MRC de la Vallée-du-Richelieu (MRCVR).
- Comité de développement durable et de l'environnement de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Comité technique PDZA MRCJDN
- Plan Climat MRCHR
- GÉREAU – MRCJDN
- Rencontre régionale des OBV de la Montérégie et de l'Estrie à Marieville

Octobre 2025

- Comité directeur Table d'orientation du plein air (TOPA) de Loisirs et sports Montérégie (LSM)
- Atelier d'échanges, Aménagement et développement MRC des Maskoutains.
- Comité de vigilance Carrière Rive-Sud Boucherville (Dernière rencontre, fin du comité).

Novembre 2025

- Comité technique Schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRCJDN
- Journée échanges MAPAQ agroenvironnement
- TOPA
- Comité de coordination de la Route bleue
- Déjeuner des organismes communautaires (CLSC Richelieu). Conférence de Sylvain Lapointe
- Comité Alus Montérégie

Décembre 2025

- Géréau MRCJDN
- Assemblée générale annuelle du Mouvement écologique du Haut-Richelieu. Conférence de Sylvain Lapointe.
- Comité de l'équipe de rétablissement des cyprinidés et petits percidés. (CPP)
- Rencontre collectif Eau, G3E.
- Comité experts Plan climat MRCJDN

Janvier 2026

- Comité Alus

Février 2026

- Rencontre Plan Climat MRCJDN
- Vernissage Exposition Eau et Rivières, Musée des Beaux-Arts de Mont-Saint-Hilaire
- Comité de PDZA MRCVR
- Dîner conférence CCIVRR avec Simon Jolin-Barrette, député de Borduas et ministre de la Justice.
- Comité CPP
- CEDD de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Mars 2026

- Rendez-Vous de la biodiversité Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
- CEDD de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Comité directeur TOPA

Le COVABAR est membre de :

- 3 chambres de commerce: La Chambre de commerce et d'industries de la Vallée-du-Richelieu-Rouville; du Haut-Richelieu; de Sorel-Tracy.
- Pôle de l'économie collective de l'Est de la Montérégie (PECEM);
- Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM);
- Loisir et sport Montérégie;
- Regroupement des organismes des bassins versants du Québec (ROBVQ);
- Comité de la Route Bleue de la Montérégie;
- Comité directeur de la Table d'orientation du plein air, de Loisir et Sport Montérégie (LSM).
- Comité de suivi du PDZA de la MRCVR
- Comité Alus de la Montérégie
- Comité de développement durable et d'environnement de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.



Richelieu, belle rivière

*Belle rivière, coule du sud au nord.
Telle Champlain, on l'honore.
Son histoire est pléthore,
En son canal et ses bords.*

*Belle rivière, en automne couleur d'or.
À l'hiver en partie s'endort.
Au printemps se revigore.
En été, elle brille multicolore.*

*Belle rivière, on t'adore.
Route d'eau qui commémore,
De nos braves aïeux le sort,
De fiers patriotes qui rêvaient d'un pays fort.*

Sylvain Lapointe,, 8 février 2026

PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE

La rivière Richelieu est une importante source d'eau potable à l'échelle régionale. Dix installations de production d'eau potable de catégorie 1 y puisent leur eau en surface. Elles desservent plus de 300 000 personnes.

En janvier 2025, le « Plan de protection des sources d'eau potable de la rivière Richelieu » a été déposé au MELCCFP. Par la suite, 7 installations de production d'eau potable ont décidé de se regrouper pour mettre en place des actions communes de protection des sources d'eau potable à l'échelle du bassin versant. Ces installations représentent 24 municipalités.

Les municipalités et régies participantes ont adopté une résolution prévoyant une contribution annuelle de 25 ¢ par habitant pour une période de trois ans. Ces contributions serviront à financer la mise en œuvre d'actions communes pour la protection des sources d'eau potable de la rivière.

Un comité a été mis sur pied. Il est composé d'un représentant par installation et le COVABAR agit à titre d'organisme d'accompagnement. Des demandes de subventions seront déposées afin de bonifier les montants disponibles pour la mise en place des premières actions de protection des sources d'eau potable de la rivière Richelieu.

Échantillonnage d'eau

En 2026, le COVABAR réalisera plusieurs projets d'échantillonnage et de caractérisation de cours d'eau et de lacs :

- Un organisme municipal a mandaté le COVABAR pour procéder à l'échantillonnage de 9 stations de surveillance de la qualité des eaux de surface. Les résultats obtenus ont permis de déterminer l'Indice de la qualité bactériologique et physicochimique de l'eau (IQBP6).
- Une organisation a confié au COVABAR le suivi de la qualité de l'eau, du périphyton, ainsi que des herbiers aquatiques dans 2 lacs et un ruisseau.

Les installations de prélèvement membres du partenariat, de l'amont vers l'aval, sont :

- Municipalité de Lacolle
- Régie Intermunicipale d'Approvisionnement en Eau Potable Henryville-Venise
- Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (responsable du partenariat)
- Société d'Exploitation de la Centrale de Traitement d'Eau Chambly - Marieville – Richelieu
- Ville de Carignan
- Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu
- Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas-Richelieu
- Régie Intermunicipale de l'Eau Tracy, St-Joseph et St-Roch
- Ville de Sorel-Tracy



SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

AU COURS DE L'ANNÉE 2025-2026, LE COVABAR A TRAVAILLÉ SUR DE NOMBREUX PROJETS DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU, NOTAMMENT :

Réseau-rivières et suivi des pesticides

Le programme Réseau-rivières, mis en place par le MELCCFP, assure une surveillance de base de la qualité de l'eau dans les principales rivières du Québec. Certaines stations incluent également un suivi des pesticides. Dans le cadre de ce programme, le COVABAR est responsable de l'échantillonnage des stations situées sur son territoire sur les rivières Des Hurons et l'Acadie.

Projet Re-Source

Re-Source est un projet axé sur l'acquisition et le transfert de connaissances concernant la recharge des eaux souterraines en Montérégie. Il est piloté par le COBAVER-VS, en collaboration avec des chercheurs de l'UQAM et de l'Université Laval. Le COVABAR a contribué au projet en réalisant des échantillonnages d'eau souterraine et en participant à la validation du Guide des bonnes pratiques pour les MRC.

Suivi environnemental de deux lacs et d'un ruisseau

Un mandat a été confié au COVABAR pour surveiller la qualité de l'eau de deux lacs et d'un ruisseau, incluant :

- L'échantillonnage de l'eau
- Le suivi des herbiers aquatiques
- Le suivi du périphyton

Suivi de la qualité de l'eau de deux lacs

Une ville a demandé au COVABAR de réaliser le suivi environnemental de deux lacs. Ce suivi comprenait :

- L'analyse de certains paramètres de qualité de l'eau
- La surveillance des cyanobactéries
- L'inventaire des plantes aquatiques exotiques envahissantes



LE COVABAR ENTREPREND

Voici les chantiers a réalisés
de la dernière année 2025-2026

- 2 en milieu agricole
- 3 en secteur public
- 3 en milieu municipal
- 2 en secteur privée

Les chantiers ont permis
de mettre en terre :

- 3031 végétaux dont :
- 1166 arbres
- 1865 arbustes

Pour un total de:

- 20 008 m2 de superficie aménagée



CONTRÔLE DE LA CHÂTAIGNE D'EAU DANS LES RIVIÈRES RICHELIEU ET DU SUD

La châtaigne d'eau (*Trapa natans*) est une espèce aquatique exotique envahissante présente au Québec, depuis 1998. Son premier repérage fut dans la rivière du Sud, un tributaire de la rivière Richelieu.

Cette espèce est nuisible pour la biodiversité par sa prolifération rapide et sa densité de colonies flottantes qui laissent peu de place aux plantes indigènes. De plus, sa densité cause davantage de problèmes car elle entraîne la réduction de lumière qui atteint les plantes submergées et l'augmentation de la biomasse en décomposition.

Cette espèce est aussi nuisible pour les activités nautiques telles que la navigation et la pêche. Le COVABAR contrôle manuellement la châtaigne d'eau dans la rivière du Sud depuis plusieurs années.

C'est dans le but d'agrandir la superficie du territoire couvert et de limiter davantage la prolifération de l'espèce que Pêches et Océans Canada FFBQ, MELCCFP a financé le COVABAR pour le contrôle de la châtaigne d'eau dans les rivières du Sud et Richelieu en 2025.

La rivière L'Acadie a été inspectée et contrôlée en bateau de son embouchure avec la rivière Richelieu jusqu'au début des champs agricoles de Carignan. Un total de 46 observations a été répertorié en 2025 comparé à 10 observations en 2024. Afin d'avoir une meilleure représentativité, les châtaignes d'eau ont été dénombrées et pesées.

Pour une seconde année, la plus grosse colonie avec 483,23 kg (approximativement 5000 rosettes) a été contrôlée. Au total, environ 7 176 rosettes de châtaignes d'eau ont été récoltés dans la rivière L'Acadie en 2025 (Tableau 8). La quantité ainsi que l'occurrence de la châtaigne d'eau en 2025 sont nettement inférieures qu'en 2024 dans la rivière L'Acadie. Ce résultat pourrait être lié à la combinaison de conditions météorologiques spécifiques en 2025 et du contrôle effectué en 2024.

Tableau 7 : Comparatif des quantités de châtaignes d'eau dans la rivière du Sud selon l'année

SECTEUR	2021	2022	2023	2024	2025
	QTÉ (KG)	QTÉ (KG)	QTÉ (KG)	QTÉ (KG)	QTÉ (KG)
AMONT	3 056,2	390,1	510,0	65,4	135,88
AVAL	1 317,5	339,0	90,4	23,9	17,79
CANAL AMONT	-	-	-	13,1	15,64
2	0,2	6,0	0	0	0
3	4,9	0	0	0	0
4	0	0	0	0	0
5	112,2	0,3	1,08	1,0	1,41
6	5,2	0,07	12,7	15,2	13,73
TOTAL	4 496,2	735,54	614,6	118,6	184,45



Le projet de contrôle de la châtaigne d'eau est rendu possible grâce à la contribution financière de la Fondation Biodiversité de la Faune du Québec, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et du programme d'Emploi d'été du Gouvernement du Canada.



LE COVABAR INFORME ET ÉDUQUE

BILAN DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION

Les activités de sensibilisation effectuées en 2025-2026 par les agents de sensibilisation du COVABAR, sont rendue possible grâce aux fonds du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril (PIH) de Pêches et Océan Canada, de la Coalition Navigation et de la Fondation de la biodiversité et de la Faune du Québec (FBFQ), incluaient des patrouilles de surveillance effectuées du 15 juin au 11 août 2025. Les patrouilles ont eu lieu sur les rives et sur l'eau de la rivière Richelieu, aux endroits stratégiques suivants : autour du refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin (PEF), dans le bassin de Chambly et aux îles de Jeannotte et aux Cerfs. Les patrouilles sur terre ont été effectuées à pied et à vélo. Les patrouilles sur l'eau ont été effectuées en chaloupe motorisée et menées en équipe de 2 à 3 personnes.

Quelques statistiques

Nombre d'interventions en 2025 sur le bassin de Chambly : 651

Nombre de personnes rencontrées en 2025 : 1635

Activités pratiquées par les personnes rencontrées

Activités de plaisance (kayak, paddleboard, bateau motorisé, etc.): 525

Activités de pêche (en bateau ou à gué): 126

Aquariophilie

Sensibilisation des amateurs d'aquariophilie aux espèces aquatiques exotiques envahissantes qui peuvent provenir d'aquariums.

- 3 jeux interactifs, 304 participants
- 6 publications (blogs, Facebook, infolettres), 3 910 personnes rejointes

Actions citoyennes

Impliquer les citoyens dans des actions environnementales et le suivi de la qualité de l'Eau

- 9 activités d'actions environnementales (8 récoltes de déchets et 1 plantation d'arbres), 246 participants
- 10 activités d'implication dans le suivi de la qualité de l'eau, 293 participants

Kiosques et conférence

- 10 sorties au total avec 1598 personnes rencontrées

Activités jeunesse

Activités Gardiens de l'eau :

Sensibiliser les jeunes à l'importance de l'eau en les impliquant dans le suivi de la qualité de l'eau d'un cours d'eau près de leur école ou camp de jour.

- 3 activités faites pour un total de 121 participants

Activités Chevalier cuivré :

Sensibiliser les jeunes au chevalier cuivré en leur permettant d'apprendre tout en s'amusant : rallye questionnaire et jeu des défis qu'un chevalier cuivré doit surmonter.

- 8 activités faites pour un total de 252 participants

Activités Découverte du fleuve Saint-Laurent :

Sensibiliser les jeunes à la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et ses enjeux.

- 2 activités, total de 40 participants

Activités J'adopte un cours d'eau :

Sensibilisation et implication des jeunes à l'importance de la qualité de l'eau.

- 7 activités faites dans 1 école secondaire, total de 172 participants

Activités d'initiation à la pêche :

Sensibilisation des jeunes aux règlementations de pêche, aux espèces en péril et aux bons comportements à avoir lors d'une activité de pêche.

- 3 activités faites dans 2 villes, total de 81 participants

LE COVABAR COMMUNIQUE ET INFORME

**JEUX INTERACTIFS
SUR LES ESPÈCES AQUATIQUES
EXOTIQUES ENVAHISSANTES**



**PLANTATION SAINT
ALEXANDRE**



**PARC DE LA FRAYÈRE
À BOUCHERVILLE**



**J'ADOpte UN COUR D'EAU
AU RUISSEAU MASSÉ**



**NETTOYAGE DES
BERGES**



**JOURNÉE FAMILIALE
DE LA PÊCHE**



L'année qui se termine a vu le COVABAR maintenir une communication constante avec ses différents publics. Étant un organisme de concertation où l'éducation et la sensibilisation sont à la base de notre mission globale, nos différents outils de communication deviennent des éléments stratégiques et essentiels.

Notre site internet, notre présence soutenue et constante sur les médias sociaux, les changements apportés à nos outils de communication pour assurer une continuité éditoriale dans nos communications contribuent à consolider notre notoriété et crédibilité auprès de nos partenaires et nos différents publics. Nous assumons une diffusion mensuelle et régulière de notre infolettre « La Dépêche du COVABAR » contenant de l'information sur nos activités ainsi que des informations environnementales variées. Nos statistiques démontrent un taux d'ouverture et de lecture très satisfaisant pour une organisation comme la nôtre.

Aussi nous maintenons une veille médiatique sur différents sujets régionaux et nationaux qui sont en lien avec notre mission afin de nous permettre d'être à l'affût d'informations pertinentes qui alimentent nos réflexions et éventuelles actions. En tout temps nous demeurons disponibles afin de collaborer avec différents médias locaux et nationaux qui sollicitent fréquemment nos opinions ou qui sont à la recherche d'informations pour étayer leurs articles ou reportages.

La prochaine année nous verrons poursuivre nos efforts de communication et de diffusions et nous souhaitons, selon nos moyens et ressources, pouvoir explorer de nouveaux outils pour rejoindre les différents publics de notre territoire qui comptent près d'un millions d'habitants.

Notre présence dans les médias numériques

En 2025-2026, le COVABAR a partagé plusieurs publications sur le suivi de nos activités grâce à notre bulletin d'information.

545 abonnés en moyenne à notre infolettre
15 infolettres distribuées annuellement
41% de taux d'ouverture en moyenne
Inscription d'abonnés dans 5 pays
(Canada, USA, Suisse, Australie, France)

Notre activité sur le blog tout au long de l'année permet de valoriser nos actions, notre reconnaissance et notre fiabilité auprès de nos partenaires et des différents publics.

24 articles publiés sur notre site web
26 959 pages vues
3264 premières visites
8 pays de visibilité
2.02 minutes d'engagement en moyenne

Au sein de sa stratégie de communication, le COVABAR utilise plusieurs plateformes, en complément de son site web et de ses bulletins d'information, pour engager son audience cible au fil du temps.

1537 abonnés Facebook
54,3 % de femmes 45,7 % d'hommes
47 333 personnes de couverture jointes
789 clics sur un lien

L'ÉQUIPE DU COVABAR

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général:

Sylvain Lapointe

Directeur des projets spéciaux:

Marcel Comiré

Technicienne comptable:

Chantal Gauthier

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU ET DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX

Directrice du PDE et des dossiers environnementaux:

Anne-Laure Carat

Chargée de projet en environnement:

Gabrielle Fortin

chargée du plan de protection des sources d'eau potable

Chargée de projet en environnement:

Alyson McGinnis

soutien à la mise à jour des données et du PDE

Chargée de projet en environnement et mobilisation

Élisabeth Roy

COMMUNICATIONS

Agent des communications:

Francis Dionne

CHANTIERS

Coordonnateur des chantiers :

Jacque St-Jean

Chargés de projets chantiers :

Aurélie Laperrière

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

Responsable sensibilisation et éducation:

Coralie Godon

Agent(e)s de sensibilisation :

Émile Bréniel-Thibault

David Lemon

Rémi Mercier

Équipe d'arrachage de la châtaigne d'eau

Aurélie Laperrière (responsable)

Louis-Simon Desmarais

Cédric Boucher

Julien Savoie

Méanne St-Onge

Alexis Lemaire-Jackson

Aurélie Laperrière

LE COVABAR OCCUPE LE TERRITOIRE

Quelques statistiques :

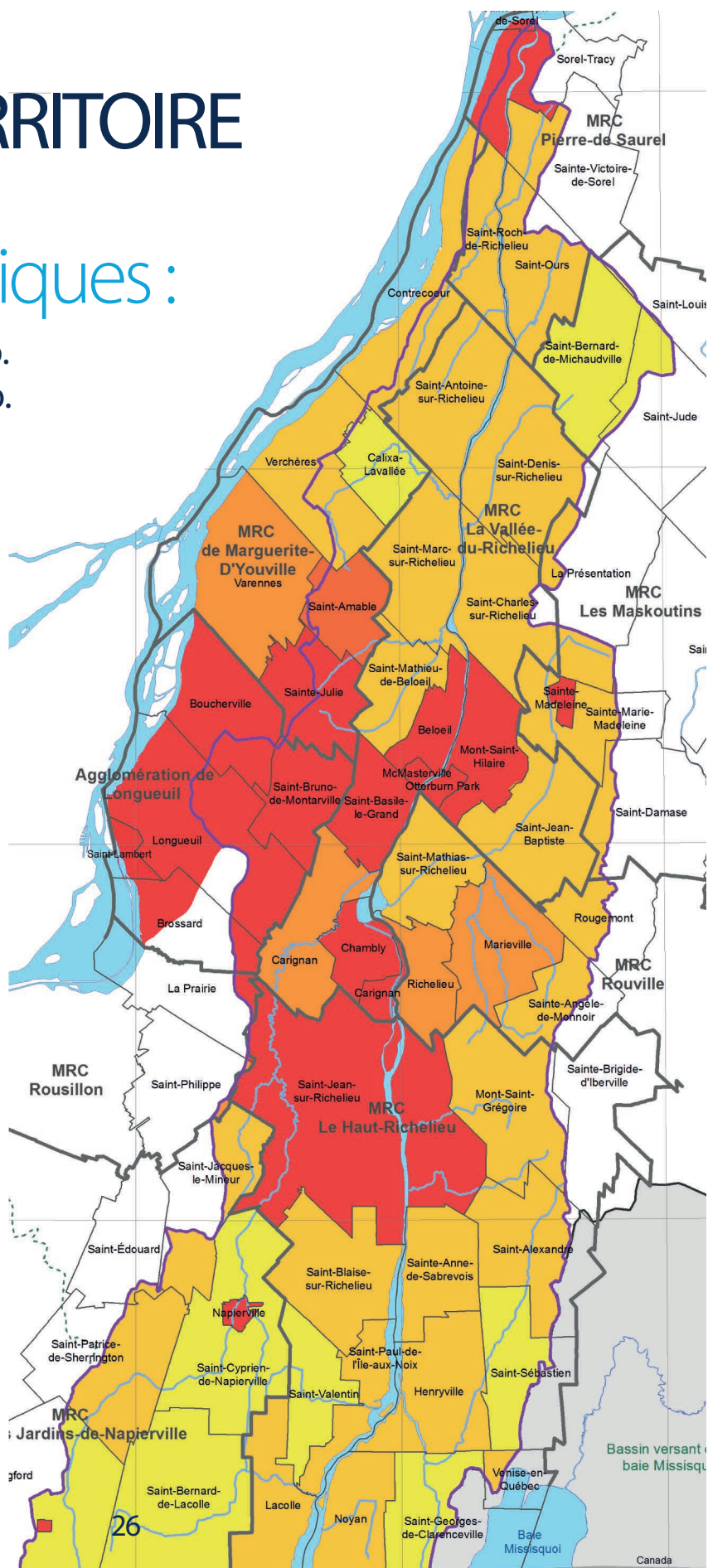
Pop. Montérégie : 1 522 372 p.

Pop. COVABAR : 1 004 513 p.

Le COVABAR représente 66%
de la Montérégie

Pop. Du Québec : 9,03 M p.

Le COVABAR c'est 11 %
de la population du Québec



Le territoire du bassin versant de la rivière Richelieu compte en partie ou au complet 8 M.R.C et l'agglomération de Longueuil. De par sa situation géographique, près de 50 % de son territoire est aussi sous la juridiction de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Considérant qu'une partie de certaines municipalités du territoire, qui ne sont pas entièrement drainées par le bassin versant de la rivière Richelieu ou par la zone Saint-Laurent, sont tout de même partie prenante du territoire du COVABAR, il nous est permis d'affirmer que le COVABAR touche à une population de près de 1 000 000 personnes et couvre une superficie de 2874 km².

Soit 2546 km² pour le bassin versant de la Richelieu et 328 km² pour la zone Saint-Laurent. De plus, sur ces mêmes critères de répartition la richesse foncière uniformisée (RFU) de l'ensemble du territoire est de plus de 233 milliard de dollars.

Liste des municipalités desservies par le COVABAR

MRC de la-Vallée-du-Richelieu

Chambly, Carignan, Saint-Basile-le-Grand
McMasterville, Otterburn Park, Saint-Jean-Baptiste,
Mont-Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Mathieu-de-Beloeil
Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu
Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu

MRC de Marguerite-D'Youville

Sainte-Julie, Saint-Amable, Varennes
Verchères, Calixa-Lavallée, Contrecoeur

MRC de Pierre-de-Saurel

Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Roch-de-Richelieu
Saint-Joseph-de-Sorel, Sorel-Tracy

MRC des Maskoutains

Saint-Damase, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine
La Présentation, Saint-Hyacinthe, Saint-Jude
Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Louis

MRC de Rouville

Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont
Marieville, Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu

MRC du Haut-Richelieu

Venise-en-Québec, Saint-Georges-de-Clarenceville
Noyan, Lacolle, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
Henryville, Saint-Sébastien, Saint-Alexandre
Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Blaise-sur-Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Mont-Saint-Grégoire
Sainte-Brigide-d'Iberville

MRC de Roussillon

La Prairie, Saint-Philippe

MRC Jardins-de-Napierville

Saint-Bernard-de-Lacolle, Hemmingford, Canton d'Hemmingford,
Saint-Patrice-de-Sherrington, Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville
Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Édouard

Agglomération de Longueuil

Longueuil, Brossard, Saint-Lambert
Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville

Le COVABAR en chiffres

STRUCTURES ADMINISTRATIVES (en partie ou en totalité)

8 M.R.C.

1 agglomération

Communauté métropolitaine de Montréal

66 municipalités

6 chambres de commerce ou associations de gens d'affaires.

LES CAUSERIES CHAMPLAIN

Dans la foulée de bien d'autres activités, la tenue des Causeries Champlain a été suspendue. Cette décision a été motivée par les contraintes de voyage post-pandémie, la transition dans l'organisation du COVABAR et les ressources restreintes de la récente année. Il est convenu de relancer cette activité avec nos homologues de la Charente, et les prochaines Causeries seront sous la responsabilité du COVABAR.

À propos des causeries Champlain

Créées en 2009, les Causeries Champlain soulignaient le 400^e anniversaire de la venue de Samuel de Champlain en Richelieu. D'ores et déjà, elles deviennent un événement pérenne, à la fois national et international ainsi que rassembleur et catalyseur.

Au Québec, les Causeries relèvent du COVABAR et, en France, de l'Établissement Public Territorial de Bassin du fleuve Charente (EPTB Charente). Cet événement annuel a lieu en alternance dans le bassin versant québécois puis dans celui français. En 2013, a eu lieu la signature de la Charte de jumelage bassin à bassin Charente/Richelieu.

N'étant ni un colloque, ni une conférence, ni un symposium, cette formule unique vise l'enrichissement et l'approfondissement pragmatique du discours sur la question de l'eau. Ainsi, les Causeries Champlain, en abordant de façon originale les échanges sur l'eau, contribuent à la sensibilisation citoyenne à la ressource eau et à sa valorisation pour assurer la santé des écosystèmes et des humains.

De plus, les Causeries promeuvent la sauvegarde et la valorisation de la ressource eau pour que celles-ci soient prises en charge par les parties prenantes de cet enjeu essentiel. Elles sont un instrument permettant de clarifier les enjeux et de faciliter la prise de décisions relativement à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint Laurent et le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Charente.

AGIR BLEU!

PROTÉGER | VALORISER SON MILIEU